

« A & C CONSULTING »
SASU, société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 50 000,00 €
Siège social : 117 RUE DE CHARENTON 75012
PARIS
R.C.S. de PARIS 340 635 358

Procès-Verbal en date du 06 octobre 2025

ASSEMBLEE GENERALE DES DECISIONS UNANIMES
--

Le lundi six octobre deux mille vingt-cinq à dix-huit heures,

L'actionnaire unique de la société A & C CONSULTING s'est réuni en Assemblée Générale des Décisions Unanimes au 117 RUE DE CHARENTON 75012 PARIS siège social de la société, sur convocation de la présidence.

Le total des parts présentées est égal au nombre d'actions composant le capital social, l'assemblée est donc déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

La séance est présidée par Franck Romain dirigeant(e) de la société.

Décisions

DECISION N°1

Il est pris acte par l'actionnaire unique du transfert du siège social de la société situé initialement au 117 RUE DE CHARENTON 75012 PARIS. Le nouveau siège social de la société est alors transféré au 6, Rue d'Armaillé 75017 Paris, France.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

DECISION N°2

L'actionnaire unique confère tous pouvoirs à Franck Romain, président de la société, ou son mandataire, à l'effet d'accomplir toutes les formalités de publicité afférentes aux résolutions ci-dessus adoptées. Cette décision est adoptée à l'unanimité. De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'actionnaire unique.

DECISION N°4

Les statuts seront modifiés en conséquence et les formalités réalisées auprès des organismes compétents.

Franck ROMAIN

✓ Certified by  yousign

Hassan Ould Bouzid

✓ Certified by  yousign